

**MAIRIE DE COGNAC LA FORET  
HAUTE-VIENNE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Nombre de Conseillers*  
*En exercice : 14*  
*Présents : 11*  
*Absents : 03*  
*Votants : 13*

L'an deux mille vingt trois  
Le lundi vingt cinq septembre  
Le Conseil Municipal de COGNAC LA FORET dûment convoqué à 19 h 00, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr VIGNERIE Christian, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2023**

**Présents : Mr VIGNERIE, Maire, Mr JAVELAUD, Mme THOMAS, Mr MAYNARD Adjoint au Maire, Mme MOREL, Mme LORGUE, Mr VARENNE, Mr MOREAU , Mr RESTOUEIX, Mme COIFFE, Mme PIEKARCZYK.**

**Absents excusés :**

**Mme FEIFER Elodie qui a donné pouvoir à Mr VARENNE Denis , Mr FABRE Pierre qui a donné procuration à Mr MAYNARD Jean**

**Absente: Mme GODARD Frédérique**

**030/2023 – VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX AU LIEUDIT JUSSAC AU PROFIT DE Mme VRIELYNCK ET Mr LE PAPE**

Par délibération du 4 avril 2023 n° 008 bis-2023, il a été décidé la vente de terrains communaux au lieudit Jussac.

Le Maire informe l'assemblée qu'après bornage par le géomètre les parcelles vendues par la commune sont :

- La A 946 pour 7a57
- La A 948 pour 3a39

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal confirme les termes de la précédente délibération et décide que les parcelles A 946 et A 948 sont vendues à Mme Pauline VRIELYNCK et Mr Vincent LE PAPE pour un montant forfaitaire de 5 000 € (frais de géomètre et acte de vente à la charge des acquéreurs).

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer tout acte ou document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme en Mairie.

Le Maire,

**VIGNERIE Christian**

